

beaucoup plus bas que celui du marché mondial ne ferait que nous préparer des problèmes pour l'avenir et ne ferait rien pour les résoudre à long terme. Peut-être avons-nous besoin d'un règlement pour les situations locales exceptionnelles.

Quant à la partie c) de la motion, je crois qu'elle est incompatible avec une tentative en vue d'établir un régime de dualité des prix pour le gaz et le pétrole. Il serait peut-être opportun de songer à établir une limite plus souple pour la vallée de l'Outaouais. Les prix à l'est de la vallée de l'Outaouais monteront inévitablement. Apparemment, certains éléments empêcheront qu'ils atteignent des niveaux anormaux. En premier lieu, les pays de l'OPEP ne pourront hausser le prix de l'énergie qu'à un certain point avant de se heurter à la concurrence des autres combustibles.

Il est généralement reconnu en Amérique du Nord, y compris au Canada, que la plupart de nos besoins énergétiques émanent de notre niveau de vie élevé. Inévitablement, le rationnement aux États-Unis restreindra la demande et la popularité des petites voitures, liée à l'utilisation peut-être plus efficace des transports en commun devraient niveler la demande d'énergie. Tous ces éléments modifieront les exigences arabes à l'égard du pétrole, mais le seul fait que le député propose la suppression de la limite dans la vallée de l'Outaouais va directement à l'encontre d'un régime de dualité des prix pour le pétrole, comme il l'a proposé.

Pour ce qui est du pétrole, en général, le Canada a maintenu le prix au niveau du marché mondial. A moins que la situation ne change considérablement, c'est encore la meilleure politique à suivre. J'envisagerais de très grands ennuis pour nous si nous nous engageons dans un régime de dualité des prix.

**M. Bill Knight (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir prendre la parole au cours de ce débat sur la motion proposée au nom de notre parti par le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas). J'estime que parmi les questions qui ont été soulevées au Parlement aujourd'hui, aucune n'est plus vitale pour l'avenir de notre pays et les besoins futurs de ses consommateurs, qu'il s'agisse des cultivateurs des Prairies ou des consommateurs de gaz naturel à Toronto ou ailleurs.

Certaines parties du débat d'aujourd'hui m'ont vivement intéressé. Je pense qu'on a exposé les positions des divers partis sur la crise de l'énergie en ce qu'elle touche les Canadiens. Je suis presque consterné par l'attitude qu'adopte le parti conservateur sur une question aussi fondamentale. D'abord, ce parti, qui a toujours prôné un genre de nationalisme canadien gentil qui remonte à l'époque de sir John A. Macdonald, est maintenant le défenseur le plus ardent d'une approche continentale de l'utilisation de notre pétrole et de notre gaz.

Le député de Dauphin (M. Ritchie) semble vouloir excuser les États-Unis et la situation dans laquelle se trouve ce pays pour ce qui est de l'énergie et des besoins en énergie. Il semble vouloir dire que nous ne devons pas commencer à restreindre notre exportation de pétrole et de gaz et que nous ne devons pas commencer à prévoir les besoins des Canadiens. Je veux signaler ceci: avant que le comité de la Chambre des communes chargé d'étudier les prix, les coûts et l'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel, on a exposé ce qui suit sous forme de tableaux: si toutes les réserves connues de pétrole et de gaz naturel au Canada aujourd'hui étaient écoulées entièrement sur le marché américain, elles ne pourraient l'approvisionner que pen-

### *Régie des produits pétroliers*

dant moins d'un an. Voilà la situation actuelle en ce qui a trait au Canada et aux États-Unis. Les réserves connues assureraient l'approvisionnement pendant moins d'un an. Le parti conservateur parle d'un grand écart entre les États-Unis et le Canada en matière de politique continentale du pétrole et du gaz naturel.

Le député de Regina-Est (M. Balfour) et un des représentants de Toronto ont versé des larmes de crocodile sur le sort des compagnies pétrolières. Si nous avions un gouvernement conservateur qui autorisait le libre écoulement de ressources non renouvelables sur le marché des États-Unis, je crois qu'on inscrirait dans les annales du pays qu'il s'agirait d'un des plus grands bradages qui se soient jamais vus, comparable seulement à celui du reste de nos industries, par ceux qui siègent en face des conservateurs. Si nous continuons de nous inspirer de la théorie du libre écoulement d'un prétendu marché libre au sein de compagnies multinationales sous le contrôle intégral ou majoritaire des États-Unis, et des principes étroits et démodés des vieux partis à la Chambre, nous devons établir le prix de notre pétrole et de notre gaz à un niveau inconcevable aux yeux de l'agriculteur et du consommateur urbain.

Nous devons songer dès maintenant à planifier l'utilisation de nos richesses naturelles. Pour qui existent-elles ces ressources naturelles? Pour les grandes compagnies multinationales de États-Unis qui, devant une restriction quelconque, une légère initiative de la part du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) dont le parti conservateur s'est plaint, s'orientent dans une autre direction pour sauvegarder leurs intérêts privés? Ils exportent du Canada en expédiant de l'essence outre frontière.

Les députés ont entendu l'exposé d'un marchand indépendant, représentant non pas les monopoles dont a parlé le représentant de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton), mais des fournisseurs indépendants de la vallée de l'Outaouais, qui a dû fermer la plupart de ses établissements indépendants alors que les compagnies monopolisantes bénéficiaient de plus nombreux marchés. Il a déclaré au reporter à la télévision, durant l'émission de nouvelles de 6 heures que l'une des principales raisons de la fermeture de ses établissements, c'était que les grandes corporations à monopole appartenant aux Américains chez nous transportaient de l'essence outre frontière pour pouvoir se soustraire aux restrictions sur l'importation du pétrole.

Si le gouvernement, qui recherche l'intérêt public des Canadiens, ne voit pas la nécessité absolue de le reconnaître en ce qui concerne la production et les réserves de pétrole et de gaz naturel, je crois que le concept des parties vieux jeu est démodé sur le plan de développement des ressources qui sont nécessaires aux Canadiens.

La résolution fait valoir l'idée d'un régime de deux prix pour le pétrole et le gaz naturel ou les ressources énergétiques canadiennes. Je crois que cela présente un grand mérite. A l'époque où notre population dépend tellement de ses ressources et où le monde industrialisé dépend des réserves de ressources non renouvelables, il nous incombe, en tant que représentants du peuple, de décider qu'il est dans l'intérêt public de contrôler les prix qu'ils doivent payer. Je crois que nous devons commencer à inciter le gouvernement à intervenir directement dans les activités des industries du pétrole et du gaz, mais cette politique, à mon avis, aucun des vieux partis ne la suivra, ni ne l'appliquera en vue de répondre aux besoins réels et importants de réserves énergétiques au Canada.